



Pour plus de renseignements : maternelle.bourganeuf@ac-limoges.fr ou 05 55 64 09 59

5 place du Champ de Foire 23400 BOURGANEUF

- École
- maternelle
- Camille
 - Riffaterre



Comment inscrire mon enfant?

Il vous suffit de vous rendre à la Mairie de Bourganeuf avec :

- une carte d'identité
- le livret de famille
- le carnet de santé de votre enfant

Puis contacter l'école afin de convenir d'une éventuelle visite avant la rentrée.

Mairie de Bourganeuf : 05 55 64 07 61 École maternelle : 05 55 64 09 59

Quand inscrire mon enfant à l'école ?

- Les enfants nés en 2023 sont en âge d'entrer en TPS (Toute Petite Section) (2 ans)
- Les enfants nés en 2022 sont en obligation scolaire et entrent en PS (Petite Section) (3 ans)

<u>L'inscription en Mairie est possible dès le mois d'avril pour la rentrée</u> 2025/2026.



Notre école propose l'accueil des Tout Petits <u>à la journée</u> dès 2 ans.

<u>Deux rentrées possibles : en septembre ou en janvier.</u>

Le temps d'accueil est adapté au rythme de votre enfant. L'accueil à la journée se fait de manière progressive.

N'hésitez pas à contacter l'école pour plus d'informations.



